

M. Gillespie: Avec un peu d'imagination, vous en verriez le potentiel. A mon avis, il nous faut réglementer les investissements étrangers. Je proposerais qu'à l'avenir on exige une participation canadienne de 50 p. 100 pour toute société à participation étrangère. Je dirais au secteur privé, faites comme vous voulez. Respectez la règle des 50 p. 100, mais en dehors de cela, concluez le marché que vous voulez; si vous ne parvenez pas à trouver assez de partenaires canadiens, alors adressez-vous à la Corporation de développement du Canada. Cette société, à mon avis, pourrait servir d'instrument très utile dans le domaine de la participation. On ne pourrait évidemment en discuter qu'en cas de rentabilité.

• (10.00 p.m.)

En terminant mes observations, j'aimerais ajouter que, pour ma part, j'ai été impressionné par la façon dont le ministre a pris à cœur ce problème très difficile. Domage qu'il ait à se fier à ses pouvoirs de persuasion, qui sont considérables d'ailleurs. Je regrette qu'il n'y ait pas de mesure législative sur le métier qui leur permette, à lui et au gouvernement, d'agir avec célérité. Il n'en existe pas au pays à l'heure actuelle; et, que je sache, aucun député de l'opposition n'a précisé quel genre de disposition devrait y être incorporée.

Une voix: C'est faux!

L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest): Nous parlons de la Home Oil et non de la législation en général.

M. Gillespie: Je crois avoir dit plus d'une fois que nous devrions distinguer entre une politique générale des investissements et une politique sur les prises de participation majoritaire.

Une voix: On veut Joe!

M. Gillespie: Nous devons donner la priorité à l'élaboration d'une politique qui anticiperait le problème que pourraient poser l'offre en vente d'autres entreprises. Le gouvernement doit préparer de nouvelles politiques concernant les règles de l'acquisition et, si possible, un mécanisme ou un instrument réglementant les prises de participation majoritaire. D'autres pays comme l'Australie, le Royaume-Uni, le Japon et la France se sont occupés de ce problème. Il est grand temps que nous fassions de même. Sinon, il se peut que nous nous trouvions dans l'embarras dans un mois ou deux. Selon moi, nous ne pouvons attendre.

Des voix: Bravo!

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je prends la parole ce soir sur cette motion, car moi aussi je me fais du mauvais sang devant l'importance de la propriété étrangère au Canada. Je m'inquiète à l'idée que les décisions prises au sujet de nos ressources ne seraient pas prises par des Canadiens. On est en train d'enlever aux Canadiens ce pouvoir de décision. Ces jours-ci, il a été beaucoup question ici de la qualité de la vie et du niveau de vie. Pour moi, ces deux expressions signifient avant tout que nous devons avoir le droit, le pouvoir de prendre des décisions qui concernent notre existence et notre bien-être. Petit à petit et au fur et à mesure que le pouvoir de prendre ces décisions-là nous échappe pour

passer entre les mains de sociétés étrangères, les Canadiens se déssaisissent du pouvoir de contrôler éventuellement dans les années à venir la qualité de leur vie.

Je pense qu'il nous faut un gouvernement conscient de remplir une mission nationale. Sa mission doit être de faire naître l'espoir et des possibilités d'avenir pour les Canadiens, de sorte que ceux-ci puissent bénéficier de la meilleure qualité de vie possible. Je le répète, il convient que nous soyons habilités à prendre dans les années à venir des décisions qui affecteront la qualité de notre vie. Je ne crois pas que le gouvernement se soit montré disposé à faire le nécessaire pour garder la propriété de la Home Oil entre des mains canadiennes. L'orateur précédent a parlé longuement de ce que fait le ministre. Il espère que cela réussira. Depuis environ une semaine, on interroge le ministre à ce sujet pendant la période des questions; pourtant, le ministre n'a donné aucune explication sur ce qui se passe exactement et sur ce qu'il espère faire.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Nous sommes restés assis patiemment pendant deux heures ce soir, à regarder le ministre entrer et sortir de la Chambre. Je m'attends à l'entendre prononcer un discours à un moment donné ce soir. Le débat y aurait gagné en qualité si le ministre avait été le premier ou le deuxième à y prendre la parole. Nous aurions su alors ce que le gouvernement entend faire. Mais non; le ministre ne l'a pas fait. Je ne puis que conclure que la position du ministre est assez faible. Il doit être à peu près sans défense contre ces arguments. Il veut que personne ne puisse parler après lui dans le débat. Il veut être le dernier orateur, pour pouvoir dire en toute honnêteté après avoir parlé que personne n'a présenté de proposition constructive et que l'opposition n'avait rien de constructif à offrir. Ce n'est pas une bonne excuse.

Le gouvernement connaît les faits. Il sait qui possède les actions, quelles sont les actions à portefeuille et celles qui ne le sont pas. Il connaît les détails de la transaction. Il est dans la meilleure position pour recommander une action et pour exposer les faits à la Chambre. L'autre jour, le premier ministre (M. Trudeau) a demandé au député de Calgary-Nord (M. Woolliams): «Que ferait l'opposition?» Il semble dépourvu d'idée. C'est ainsi qu'il m'apparaît souvent. Dans ma perspective, le gouvernement ne manifeste aucun dynamisme. C'est un gouvernement faible, sans imagination; ce n'est pas un gouvernement qui peut diriger la population canadienne et lui servir de guide.

Que s'est-il passé dans l'industrie pétrolière depuis un certain nombre d'années? Il est évident à quiconque est familier avec l'industrie pétrolière au pays que cette industrie avait besoin d'un gros montant d'immobilisations. On ne saurait trop souligner qu'il s'agit, dans l'industrie pétrolière, de capital dont le risque est élevé, comme peut s'en rendre compte quiconque a lu le rapport périodique sur le pétrole de Carl Nickle de Calgary. Ce rapport continue à répéter que l'industrie pétrolière affronte un avenir incertain à cause des politiques fiscales du gouvernement fédéral en matière d'exportations de pétrole et par suite de la réforme entreprise par le gouvernement fédéral des règlements et directives applicables dans le Nord. Je vois que le député des Territoires